



TARIFS 2026

HEBERGEMENT – Pour les résidents « payants » à compter du 01/05/2026

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 67.68 € + 21.16 € Dépendance Gir 1/2 : 88.84 €
- Le tarif hébergement : 67.68 € + 13.42 € Dépendance Gir 3/4 : 81.10 €
- Le tarif hébergement : 67.68 € + 5.69 € Dépendance Gir 5/6 : 73.37 €

Tarif réservation : 59.98 €

HEBERGEMENT – Pour les résidents « à l'Aide Sociale » à compter du 01/05/2026

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 61.53 € + 21.16 € Dépendance Gir 1/2 : 82.69 €
- Le tarif hébergement : 61.53 € + 13.42 € Dépendance Gir 3/4 : 74.95 €
- Le tarif hébergement : 61.53 € + 5.69 € Dépendance Gir 5/6 : 67.22 €

Tarif - 60 ans : 80.65 € par jour

Tarif accueil de jour : 30.76 €

Pour les entrées en hébergement permanent vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de THIERS :

Une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **2 098.08 €** soit 31 jours à 67.68 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **23 €**

Forfait hospitalier psychiatrique : **15 €**

A partir du 4^{ème} jour : Minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

AUTRES TARIFS

En cas d'absence pour motif personnel :

A partir du 4^{ème} jour : 59.98€ par jour (soit le tarif hébergement 67.68€ moins 2 fois le minimum garanti qui est à 4.35 € au 1^{er} Juin 2026)¹ jusqu'à 30 jours maximum

Pécule en cas d'Aide Sociale : 125 € / mois au 1^{er} Janvier 2026

¹ Conformément à l'article Article I - 53 du Règlement Départemental d'Aide Social du Puy-de-Dôme du 13 mars 2017